



# **CONFERENCE DES INSTITUTS DES FINANCES PUBLIQUES**

## **4<sup>ème</sup> EDITION**

**Rabat, 17-18 février 2020**

**THEME :**

### **« Formation et digitalisation des finances publiques :**

#### **1. Contexte**

Avec l'expansion rapide de l'économie, la digitalisation a révolutionné en profondeur la majeure partie des secteurs de l'économie et imposé de nouveaux modèles organisationnels et opérationnels. Les règles du jeu de l'échiquier économique répondent désormais à de nouvelles logiques et à de nouveaux rapports de forces.

Gage de productivité et d'efficacité, ce tournant numérique impacte les administrations des finances publiques. L'ensemble de la chaîne de valeur de l'action publique, allant de la conception à l'évaluation passant par l'exécution des politiques fiscales et de dépenses, en est également fortement concerné. Dans cette perspective, toute administration financière, qu'elle soit des impôts, des douanes, du trésor, de la comptabilité publique ou en charge des contrôles, a la possibilité d'accompagner cette vague et saisir ainsi l'opportunité d'un précieux avantage concurrentiel pour pouvoir gagner en efficacité et atteindre un niveau d'exigence élevé en matière de maîtrise de gestion des finances publiques.

Dans cette perspective, et partant du principe que la digitalisation s'étend au-delà de l'organisationnel et du technique en touchant directement l'emploi et la nature des emplois, les instituts de finances publiques - dont le cœur de métier se trouve être la formation et le renforcement des capacités des hommes et des femmes au travail - n'auraient pu rester indifférents à ces enjeux.

Dès lors, la quatrième édition de la conférence internationale des instituts de finances publiques (CIFP) place au centre du débat un thème en relation avec cette problématique, à savoir : « Formation et digitalisation des finances publiques ».

Il s'agira alors de s'interroger sur la manière dont les institutions de formation en finances publiques pourraient répondre aux enjeux de la digitalisation des administrations à travers la formation ?

#### **2. Les axes de réflexion**

Pour cerner les contours du questionnement central et y apporter quelques éléments d'éclairage, la réflexion est organisée autour d'un exposé inaugural suivi de trois panels.

## ❖ **Exposé liminaire : la problématique de formation au cœur de la révolution digitale**

L'objectif de cet exposé est de baliser la problématique de la formation à l'ère de la digitalisation au sein des administrations, en relevant à la fois les impacts éventuels sur les processus RH et l'évolution des métiers des finances publiques, et les effets possibles sur l'égalité des genres et des territoires quant à l'accès aux services digitalisés des finances publiques. D'où l'enjeu du débat.

### ❖ **Panel 1 : Accompagnement de la transformation digitale des administrations des finances publiques par la formation**

L'objectif est de réfléchir au meilleur dispositif de formation à insérer dans un processus de digitalisation au sein des administrations des finances publiques.

- Quelle structure de formation mettre en place pour accompagner un projet de digitalisation dans les administrations de finances publiques ; comment évaluer les besoins ; quel dispositif d'évaluation des formations, ... ?
- Comment se déploie-t-elle pour accompagner un projet de digitalisation : en amont, en cours, en aval ? et vers quel public ?

Les intervenants : les opérateurs de la formation ; les responsables de projet de digitalisation.

---

### ❖ **Le panel 2 : Offre(s) de formation et évolution des métiers due à la digitalisation des finances publiques**

Il s'agit de réfléchir sur le dispositif pédagogique à mettre en œuvre pour répondre aux besoins des administrations face à l'évolution des métiers due à la digitalisation des finances publiques.

- Quel(s) contenu(s), quels outils à proposer par rapport à l'évolution des métiers due la digitalisation des finances publiques ?
- Quelle ingénierie de formation pour satisfaire aux besoins des administrations engagées dans la digitalisation ?
- Comment intégrer les parcours de formation dans les processus RH (recrutement, mobilité, suivi-évaluation)

Les intervenants : les opérateurs de la formation ; les responsables de ressources humaines.

---

### ❖ **Panel 3 : la responsabilité sociétale et la dimension genre dans la formation à l'ère de la numérisation des finances publiques.**

L'objectif ici est de s'interroger sur l'accès équitable respectant la dimension genre à la formation des différents publics et sur l'ensemble du territoire pour réduire les risques de disparités découlant de la digitalisation des finances publiques :

- Comment prendre en considération l'approche genre dans l'accès à la formation
- Comment orienter la formation pour réduire toute forme d'inégalités risquant d'être générées par la digitalisation des finances publiques ?

- Quelles réponses apporter aux attentes des différents publics pour offrir de nouvelles chances d'accès à la formation : la société civile ou sa représentation, le contribuable, l'utilisateur des services publics ?

### **3. Les objectifs**

#### **3.1. Objectif général**

D'une manière générale, l'objectif est de mener une réflexion sur la réponse que les instituts de finances publiques pourraient apporter aux besoins des administrations des finances publiques à l'ère de la digitalisation.

#### **3.2. Objectifs spécifiques**

Plus spécifiquement, il s'agira de :

- 1) Identifier les opportunités de formation face à un projet de digitalisation ;
- 2) Identifier les nouveaux besoins en formation ainsi que les approches de formation qui en découlent ;
- 3) Identifier les axes d'intervention de la formation pour réduire certaines inégalités résultant de la digitalisation.

### **4. Résultats attendus**

- 1) Le positionnement de la formation dans un projet de digitalisation est connu ;
- 2) Les besoins en formation découlant de la digitalisation sont identifiés ;
- 3) Les approches de formation adaptées aux différents acteurs (administration, contribuable, citoyen) sont proposées.

### **5. Lieu de la conférence**

Rabat, Maroc

### **6. CONTACT**

Email : [Secrétariat\\_CIFP@daag.finances.gov.ma](mailto:Secrétariat_CIFP@daag.finances.gov.ma)

Tel : +(212)05-37-67-75-78

Fax : +(212) 05-37-67-72-26

Site web: <http://cifpa.net/>

## ANNEXE : Les Pays Cibles

N°	Pays	Membre de la CIFP
1	Algérie	CIFP
2	Angola	CIFP
3	Bahreïn	CIFP
4	Belgique	
5	Benin	CIFP
6	Burkina Faso	CIFP
7	Burundi	CIFP
8	Cameroun	CIFP
9	Canada	
10	Comores	
11	Congo Brazzaville	CIFP
12	Cote D'ivoire	
13	Djibouti	CIFP
14	Egypte	
15	France	CIFP
16	Gabon	CIFP
17	Gambie	CIFP
18	Ghana	
19	Guinée Conakry	CIFP
20	Guinée Bissau	
21	Guinée équatorial	CIFP
22	Haïti	CIFP
23	Jordanie	
24	Koweït	
25	Liban	
26	Liberia	
27	Madagascar	CIFP
28	Mali	CIFP
29	Maroc	CIFP
30	Mauritanie	CIFP
31	Niger	CIFP
32	Nigeria	
33	Palestine	CIFP
34	République Centre Africaine	CIFP
35	République Démocratique du Congo	CIFP
36	Rwanda	
37	Sao Tomé	
38	Sénégal	CIFP
39	Sierra Leone	
40	Soudan	CIFP
41	Swaziland (Eswatini)	CIFP
42	Tchad	CIFP
43	Togo	CIFP
44	Tanzanie	
45	Tunisie	CIFP
46	Turquie	
47	Uganda	